

Suivi personnalisé post-création

Public concerné

- Jeunes chefs d'entreprises créées ou reprises depuis moins de 2 ans

Objectifs

- Assurer la pérennité de l'entreprise
- Bénéficier de l'appui d'un conseiller afin de prendre les décisions de gestion adaptées

Contenu / Démarche

- Entretiens réguliers permettant de faire le point sur la situation de l'entreprise
- Mise en place d'outils de gestion adaptés aux besoins de l'entreprise (gestion administrative et financière, développement commercial, gestion des ressources humaines, ...)
- Rendez-vous dans l'entreprise, avec un conseiller de la CCI
- Approche pédagogique afin de permettre l'appropriation de connaissances

Infos pratiques

Durée : D'une durée maximale de trois ans, à définir dans le cadre d'une convention

Coût : Nous consulter

Lieu : Intervention dans l'entreprise

Contacts : Pôle Entrepreneurial

Centre de Services d'Angers

Tél. : 02 41 74 70 22

Centre de Services de Cholet

Tél. : 02 41 49 57 27

Centre de Services de Saumur

Tél. : 02 41 83 53 48

E-mail : espace.entreprendre@maineetloire.cci.fr